

CORONAVIRUS

LA CARMF : UNE DECISION SAGE ET COURAGEUSE

Paris, le 18 Mai 2020

Communiqué de Presse

Avenir Spé, en lien étroit depuis plusieurs semaines avec la Caisse Autonome de Retraite des médecins libéraux, a accueilli avec satisfaction la décision d'accompagner financièrement les médecins de terrain dans l'épreuve difficile que nous traversons.

Avenir Spé félicite le Président et les administrateurs pour les choix qu'ils ont faits le Vendredi 15 mai, Choix sages et courageux.

La position de la CARMF a été d'accompagner la profession de façon réfléchie en installant une solidarité intergénérationnelle. Surtout, elle a su résister aux sollicitations irréfléchies et propos syndicaux démagogiques quitte à mettre le régime en difficultés.

La quasi-totalité des administrateurs a été responsable en mobilisant les ressources du fonds d'action social et du régime d'invalidité, sans toucher aux réserves comme certains le voulaient, créant ainsi un précédent, permettant à l'État, en cas de besoin, de prélever des subsides dont il aura besoin dans les mois à venir ! Le syndicat des avocats s'était d'ailleurs ému de ce risque dans le cadre du projet de loi.

Cette démarche de solidarité ne doit pas exclure l'accompagnement des plus vulnérables, notamment les médecins touchés par le COVID dans le cadre de leur exercice sans délai de carence. Surtout, nous avons la certitude qu'aucun médecin n'aura de diminution de droit, il n'y aura donc pas de perte de point. De même, les majorations de retards, les procédures de recouvrements seront suspendues, les cotisations ne seront pas appelées pour les médecins en cumul emploi retraite.

Avenir Spé applaudit à ces décisions tout à l'honneur des gestionnaires de nos retraites : elles sont sages, même si les spécialistes ont perdu une activité beaucoup plus importante que nos collègues généralistes.

Contact Média Avenir Spé

Dr. Patrick GASSER, Président, 06 10 27 77 67

DGM Conseil, 01 40 70 11 89 (shahan@dgm-conseil.fr), Quentin (quentin.hua@dgm-conseil.fr)

Thomas (thomasdeclimens@dgm-conseil.fr)